BPJEPS
Loisirs Tous Publics

Proposé par les CEMEA Occitanie en partenariat avec

Loisirs Education & Citoyenneté
Formation

Lieu :
Maison Pour Tous
6 rue des Capucins

Dates à retenir

- Information collective :

5 et 30 septembre 2019

- Tests de sélection :

10 octobre 2019

- Début de formation :

4 novembre 2019

- Fin de formation :

Code RNCP : 28557

Code CPF : 237749

Renseignements

CEMEA Occitanie

Tél. : 04 67 50 46 00

accueil@cemea-occitanie.org

www.cemea-occitanie.org

Ou

LE&C Formation

Tél. : 05.62.87.43.43

secretariat.formpro@lecgs.org

Le diplôme

Le BPJEPS, spécialité « Animateur », mention « Loisirs Tous Publics » est un diplôme de niveau 4 (BAC). Il atteste que son titulaire est capable de :

- encadrer tout public dans tout lieu et toute structure en prenant en compte les publics et leur contextes territoriaux de vie ;
- concevoir et mettre en œuvre un projet d'animation s'inscrivant dans le projet de la structure ;
- conduire une action d'animation dans le champ du « loisirs tous publics » et de direction d'accueil collectif de mineurs (ACM) ;
- mobiliser les démarches d'éducation populaire pour animer des activités de découverte : activités scientifiques et techniques, culturelles, d'expression et activités physiques de loisirs ;
- accompagner les publics dans l'utilisation du numérique dans une démarche citoyenne et participative.

L'emploi

L'emploi est exercé par des femmes et des hommes travaillant

Les + de cette formation

+ Le BPJEPS LTP donne les prérogatives de la direction d'un Accueil Collectif de Mineurs.

+ Le titulaire du BPJEPS LTP peut se présenter au concours d'animateur de la Fonction Publique Territoriale.

+ La formation BPJEPS Animation LTP intègre un séjour Erasmus + de 2 semaines à l'étranger.

L'organisation de la formation

La formation BPJEPS LTP est organisée en alternance sur 12 mois :

- 735 h en centre de formation
- 714 h en structure professionnelle sous tutorat pédagogique.

Selon le projet du stagiaire, le BPJEPS LTP peut être complété par :

- un certificat de spécialisation « Animation et Maintien de l'Autonomie de la Personne » (AMAP) 105h en centre de formation + 105h dans une structure accueillant du publics en perte d'autonomie.

La démarche de formation privilégie les méthodes actives qui placent les stagiaires en situation d'activités, de projet et de coopération.

Le programme du BPJEPS LTP

Un module de positionnement permet de définir le parcours de formation de chaque stagiaire (35h)
La formation est structurée en 4 Unités Capitalisables (UC) :

- UC1 : Encadrer tout public dans tout lieu et toute structure
- UC2 : Mettre en œuvre un projet d'animation s'inscrivant dans le projet de la structure
- UC3 : Conduire une action d'animation dans le champ du « loisirs tous publics » et de direction d'accueil collectif de mineurs (ACM) (une partie en internat 2 x 1 semaine)
- UC4 Mobiliser les démarches d'éducation populaire pour mettre en œuvre des activités d'animation dans le champ du « loisirs tous publics »

+ CS AMAP (selon le choix du stagiaire) :

Les conditions d'entrée en formation

- Justifier d'une expérience de 200h minimum dans l'animation ou posséder un titre ou diplôme de dispense.
- Être titulaire d'une attestation de formation relative au secourisme .
- Déposer un dossier d'inscription complet.
- Satisfaire aux épreuves de sélection (écrit et oral).

Le coût de la formation

Pour les CEMEA, exercer les métiers de l'animation, c'est :

Participer à la transformation des personnes, des groupes et des organisations.

Favoriser le développement des liens sociaux.

Agir pour l'autonomie des personnes et des groupes.

Soutenir la transformation des dynamiques des territoires.

Contribuer au développement du bénévolat et de la vie associative.

Aider les personnes et les groupes à interroger leurs références, leurs habitudes, leurs représentations.

Agir pour le développement des pratiques culturelles de tous,

Sensibiliser les personnes au vivre ensemble et à l'interculturel.

Les CEMEA s'engagent sur une charte de qualité:

Une conception et une pratique de la formation en alternance

L'utilisation de méthodes d'éducation active

La valorisation du rôle du groupe de personnes en formation